

| Enjeu (souligné) et objectif à long terme | Facteurs d'influence | Pression | Objectif opérationnel (issus des groupes de travail 2019) | Reformulation de l'objectif opérationnel (proposition OFB) | Justification des modifications (OFB) | Formulation retenue à l'issu du GT (si modification ou choix à faire) | Commentaires reçus avant GT | Commentaires GT |
|--|--|--|--|---|--|---|---|--|
| Des habitats intertidaux en bon état de conservation assurant leurs fonctionnalités | Fréquentation humaine | Perturbations physiques : tassement, abrasion, extraction | Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats intertidaux, notamment par la pêche à pied | Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats intertidaux, notamment les estrans de sable fin et les récifs rocheux médiolittoraux | Précisions sur les habitats concernés. La pression exercée sur les hermines est traitée dans un objectif opérationnel spécifique. | | | |
| | Ouvrages, activités et usages maritimes | Perturbations physiques (tassement, abrasion, remaniement, extraction, dépôt), pertes physiques (étouffement, colmatage), changements hydrologiques (conditions hydrodynamiques, charge en particules) | Réduire les perturbations et les pertes physiques (abrasion, étouffement, arrachage, extraction...) des habitats liés aux ouvrages, activités et usages maritimes | Réduire les pressions physiques (perturbations, pertes, changements hydrologiques) sur les habitats intertidaux liés aux ouvrages, activités et usages maritimes | Précision sur l'enjeu Sont prises en compte l'ensemble des pressions physiques (telles que décrites par le MNHN) | | | |
| | Artificialisation du littoral | Pertes physiques (étouffement, colmatage) | Limiter les pertes physiques d'habitat liées à l'artificialisation de l'espace littoral, de la laisse de plus haute mer à 20 mètres de profondeur | Limiter les pertes physiques d'habitat intertidaux liées à l'artificialisation de l'espace littoral | Précisions sur l'enjeu. La précision sur l'emprise n'a plus de sens car c'est la zone intertidale qui est concernée. | | | |
| | Espèces non indigènes | Compétition trophique, étouffement... | Limiter les pressions liées à la présence d'espèces envahissantes (huîtres, crépidules) | Limiter l'introduction et la dissémination d'espèces non indigènes dans les habitats intertidaux | "espèces envahissantes" est remplacé par "espèce non indigène", terme plus adéquat et en cohérence avec le DSF | <p>Limiter le risque d'introduction d'espèces non indigènes lié à l'importation de faune et de flore</p> <p>Limiter le transfert des espèces non indigènes (ENI) à partir de zones fortement impactées</p> <p>Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes (ENI) liés aux eaux et sédiments de ballast des navires</p> <p>Limiter les risques de dissémination des espèces non indigènes lors de l'introduction et du transfert des espèces aquacoles</p> | <p>JC. Ménard : Le terme "limiter" me semble impropre ou inadapté dans des domaines tels que : espèces non indigènes. Ou bien on interdit le déplacement par exemple de coquillages venant d'importations ou de déplacements entre région pas limiter ou on limite ce qui suppose une donnée quantitative qui ne convient pas, car il suffit de quelques sujets pour coloniser un milieu. texte proposé : Interdire l'introduction d'espèces non indigènes dans les espaces intertidaux. (Idem espaces subtidiaux)</p> | <p>P. Glize : D'accord pour remplacer espèces envahissantes par espèces non indigènes. Est-ce que l'huître japonaise est considérée dans le DOCOB comme espèce envahissante ?</p> <p>Réponse de L. Dupéchaud : les récifs d'huître sont des habitats particuliers. L'objectif ne cible pas l'huître japonaise, aujourd'hui implantée et ayant une valeur économique. La référence à l'huître à effectivement été retirée de la formulation de l'OO.</p> <p>A. Garçon : question déjà posée dans les DSF, les OE sont formulés de telle manière à éviter toute confusion et apportent de la clarté pour l'ensemble des acteurs concernés. Le choix d'essayer de résumer les 4 OE du DSF sous forme d'un seul OO perd cette clarté, il est préférable de conserver en l'état les OE dans le DOCOB (et donc de multiplier les OO pour cette pression).</p> <p>L. Dupéchaud : on conserve les 4 OE à ce stade, et certains seront retirés si jugés non pertinents au moment de l'élaboration du programme d'actions.</p> |
| | Fréquentation humaine | Perturbations physiques : tassement, abrasion, extraction | Eviter les perturbations physiques sur les bioconstructions à sabellariidés (hermines) par le piétinement, la pêche à pied de loisir | Eviter les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les bioconstructions à Sabellaria alveolata (hermines) | Les activités sont englobées sous le terme "fréquentation humaine" | | | |
| | Apport de nutriments, apport de matière organique | Eutrophisation, disponibilité en oxygène dissous | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité des masses d'eau marines et côtières | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières OU Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | Précision nécessaire sur le facteur d'influence Niveau d'ambition plus élevé (second choix) | Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | | F. Delaby : Faire si possible le parallèle avec les disposition du SAGE |
| | Rejet de contaminants (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...) | contamination et mortalité des organismes | Limiter les pollutions accidentelles ou chroniques et leurs conséquences dans les zones fonctionnelles | Limiter les pollutions (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...), accidentelles ou chroniques sur les habitats intertidaux | Précision nécessaire sur le facteur d'influence et sur l'enjeu | | <p>JC. Ménard : Sur les rejets, je pense qu'il faudrait ajouter les molécules médicamenteuses (hormones, anti biotiques etc..) issues des émissaires des stations d'épuration qui contaminent la chaîne trophique et modifient par exemple le sexe des poissons. Idem sur les rejets de microparticules de plastique, fibres par les stations d'épuration, microplastiques vecteurs de contaminants, hydrocarbures, pesticides etc..</p> <p>Réponse A. Chaigne : la formulation est suffisamment large pour couvrir l'ensemble des substances synthétiques. Les déchets sont traités dans les objectifs opérationnels ad hoc.</p> | |
| | Apport de déchets | Etouffement, colmatage | Limiter l'arrivée et l'accumulation de déchets dans les zones fonctionnelles | Limiter l'arrivée et l'accumulation de déchets sur les habitats intertidaux | Précision sur l'enjeu | | | |
| Apport de polluants microbiologiques | mortalité des organismes par des agents pathogènes | <i>Pas d'OO défini en GT</i> | <p>Participer à la limitation de la dégradation de la qualité microbiologique des eaux marines et côtières et réduire le transfert d'agents pathogènes, en particulier vers les habitats les plus sensibles (roche médiolittorale en mode exposé, macroalgues intertidales, hermines à Sabellaria alveolata, moulières, récifs d'huîtres)</p> <p>OU Participer à l'amélioration de la qualité microbiologique des eaux marines et côtières et réduire le transfert d'agents pathogènes, en particulier vers les habitats les plus sensibles (roche médiolittorale en mode exposé, macroalgues intertidales, hermines à Sabellaria alveolata, moulières, récifs d'huîtres)</p> | <p>Identification des habitats du site sensibles à cette pression (diagnostic écologique)</p> <p>Niveau d'ambition plus élevé (dernier choix)</p> | Participer à l'amélioration de la qualité microbiologique des eaux marines et côtières et réduire le transfert d'agents pathogènes, en particulier vers les habitats les plus sensibles (roche médiolittorale en mode exposé, macroalgues intertidales, hermines à Sabellaria alveolata, moulières, récifs d'huîtres) | | | |

Site Natura 2000 "estuaire de la Loire externe" - DOCUMENT DE TRAVAIL

| Enjeu (souligné) et objectif à long terme | Facteurs d'influence | Pression | Objectif opérationnel (issus des groupes de travail 2019) | Reformulation de l'objectif opérationnel (proposition OFB) | Justification des modifications (OFB) | Formulation retenue à l'issu du GT (si modification ou choix à faire) | Commentaires reçus avant GT | Commentaires GT | |
|---|---|--|--|---|--|---|---|---|--|
| Des habitats subtidiaux en bon état de conservation assurant leurs fonctionnalités | Ouvrages, activités et usages maritimes | Perturbations physiques (tassement, abrasion, remaniement, extraction, dépôt), pertes physiques (étouffement, colmatage), changements hydrologiques (conditions hydrodynamiques, charge en particules) | Réduire les perturbations et les pertes physiques (abrasion, étouffement, arrachage, extraction) des habitats liés aux ouvrages, activités et usages maritimes | Réduire les pressions physiques (perturbations, pertes, modifications des conditions hydrodynamiques) sur les habitats subtidaux liés aux ouvrages, activités et usages maritimes | Précision sur l'enjeu Sont prises en compte l'ensemble des pressions physiques (telles que décrites par le MNHN) | | | | |
| | Espèces non indigènes | Compétition trophique, étouffement... | Limiter les pressions liées à la présence d'espèces envahissantes (huîtres, crépidules) | Limiter l'introduction et la dissémination d'espèces non indigènes dans les habitats subtidiaux | "espèces envahissantes" est remplacé par "espèce non indigène", terme plus approprié et en cohérence avec le DSF | <p>Limiter le risque d'introduction d'espèces non indigènes lié à l'importation de faune et de flore</p> <p>Limiter le transfert des espèces non indigènes (ENI) à partir de zones fortement impactées</p> <p>Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes (ENI) liés aux eaux et sédiments de ballast des navires</p> <p>Limiter les risques de dissémination des espèces non indigènes lors de l'introduction et du transfert des espèces aquacoles</p> | cf. objectif opérationnel homologue pour les habitats intertidaux | cf. objectif opérationnel homologue pour les habitats intertidaux | |
| | Ouvrages, activités et usages maritimes | Perturbations physiques : abrasion, extraction, dépôt | Eviter les perturbations physiques sur les bioconstructions à sabellariidés (hermelles) par les engins de pêche de fond | Eviter les perturbations physiques liées aux ouvrages, activités et usages maritimes sur les bioconstructions à Sabellaria spinulosa (hermelles) | | | | | |
| | Apport de nutriments, apport de matière organique | Eutrophisation, disponibilité en oxygène dissous | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité des masses d'eau marines et côtières | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières OU Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | Précision nécessaire sur le facteur d'influence Niveau d'ambition plus élevé (second choix) | Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | | | |
| | Rejet de contaminants (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, | contamination et mortalité des organismes | Limiter les pollutions accidentelles ou chroniques et leurs conséquences dans les zones fonctionnelles | Limiter les pollutions (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...), accidentelles ou chroniques sur les habitats subtidiaux | Précision nécessaire sur le facteur d'influence et sur l'enjeu | | | | |
| | Apport de polluants microbiologiques | mortalité des organismes par des agents pathogènes | <i>Pas d'OO défini en GT</i> | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité microbiologique des eaux marines et côtières et réduire le transfert d'agents pathogènes, en particulier vers les habitats les plus sensibles (roche médiolittorale en mode exposé, macroalgues intertidales, hermelles à Sabellaria alveolata, moulières, récifs d'huîtres) OU Participer à l'amélioration de la qualité microbiologique des eaux marines et côtières et réduire le transfert d'agents pathogènes, en particulier vers les habitats les plus sensibles (roche médiolittorale en mode exposé, macroalgues intertidales, hermelles à Sabellaria alveolata, moulières, récifs d'huîtres) | Identification des habitats du site sensibles à cette pression (diagnostic écologique) Niveau d'ambition plus élevé (dernier choix) | Participer à l'amélioration de la qualité microbiologique des eaux marines et côtières et réduire le transfert d'agents pathogènes, en particulier vers les habitats les plus sensibles (roche médiolittorale en mode exposé, macroalgues intertidales, hermelles à Sabellaria alveolata, moulières, récifs d'huîtres) | | | |

En rouge : proposition de reformulation

Site Natura 2000 "estuaire de la Loire externe" - DOCUMENT DE TRAVAIL

| Enjeu (souligné) et objectif à long terme | Facteurs d'influence | Pression | Objectif opérationnel (issus des groupes de travail 2019) | Reformulation de l'objectif opérationnel (proposition OFB) | Justification des modifications (OFB) | Formulation retenue à l'issu du GT (si modification ou choix à faire) | Commentaires reçus avant GT | Commentaires GT |
|---|--|--|---|--|--|---|---|--|
| Le maintien et l'amélioration des fonctionnalités du site Natura 2000 pour l'accomplissement du cycle biologique des oiseaux | Fréquentation humaine, activités maritimes | Perturbation sonore, physique, lumineuse | Limiter les dérangements dans les corridors écologiques | Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels (reposoirs, zones d'alimentation, corridors écologiques) | Ces deux OO agissent sur la même pression, l'un au niveau des corridors écologiques et l'autre des reposoirs et zone d'alimentation : il est proposé de les regrouper pour plus de cohérence | | | |
| | Fréquentation humaine, activités maritimes | Perturbation sonore, physique, lumineuse | Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels (reposoirs, zones d'alimentation) | | | | | |
| | Infrastructures en mer | Collision | Prévenir les collisions des oiseaux avec les infrastructures en mer, notamment les parcs éoliens (application de la séquence éviter, réduire, compenser) | Prévenir les collisions des oiseaux avec les infrastructures en mer | Tout type d'infrastructure en mer est couvert par l'objectif opérationnel | | | |
| | Ouvrages, activités et usages maritimes | Perte d'habitat fonctionnel | Eviter les pertes d'habitats fonctionnels pour les oiseaux, en particulier dans les zones marines où la densité est maximale | | | | R. Boullard : définition et localisation précise des habitats fonctionnels nécessaire pour que cet objectif soit réellement opérationnel Réponse A. Chaigne : il sera discuté lors de l'élaboration du programme d'actions du besoin d'une action d'amélioration des connaissances | |
| | Exploitation des ressources halieutiques Dérèglements trophiques | Diminution de la ressource alimentaire | Limiter la raréfaction des proies | Limiter la raréfaction des proies pour les oiseaux | Précision sur l'enjeu | | R. Boullard : Si l'on considère que la pêche professionnelle "priverait" les oiseaux de leurs ressources alimentaires de façon suffisamment importante pour que cela soit dommageable pour les populations de d'oiseaux... Réponse A. Chaigne : il sera discuté lors de l'élaboration du programme d'actions du besoin d'une action d'amélioration des connaissances | |
| | Exploitation des ressources halieutiques | Captures accidentelles | Réduire les captures accidentelles d'oiseaux (au large et à proximité des colonies), et diminuer en particulier les captures accidentelles des espèces les plus vulnérables comme le Puffin des Baléares | | | Choix de la formulation mise en suspens | R. Boullard : Proposition de reformulation : Réduire les captures accidentelles d'oiseaux (au large et à proximité des colonies) menaçant la dynamique des populations, en particulier en ce qui concerne les espèces les plus vulnérables. Justification : Précision de l'enjeu vers les espèces dont le nombre de captures accidentelles mettent en danger la population. Ce ciblage nous permettra par la suite d'être en mesure de définir des actions plus efficacement et en restant dans les limites de la faisabilité. Envisager de réduire TOUTES les captures accidentelles sur TOUTES les espèces d'oiseaux ne me semble pas un objectif réalisable et peu efficace vis-à-vis de l'objectif global de maintien ou d'amélioration des populations. De plus je ne pense pas qu'il soit nécessaire de nommer une espèce en particulier dans l'intitulé de l'objectif. La grande vulnérabilité du Puffin des Baléares est bien connue et fait l'objet d'un PNA. Il n'y a pas de risque que nous le perdions de vue, donc pas nécessaire de le mettre en avant plus qu'une autre espèce à mon sens. | B. Augé : La référence au PNA puffin des B. n'est pas indispensable dans la rédaction de l'objectif, mais les mesures prises dans ce PNA seront prise en compte pour identifier des mesures supplémentaires ou non dans le DOCOB L. Dupéchaud : concernant la référence à la menace sur la dynamique des populations, les mesures techniques concerneront toutes les espèces, les mesures spatiales seront plus sélectives et pourraient cerner que celles menacées. De plus il est difficile de faire le lien entre captures accidentelles et dynamique des populations (d'autres facteurs d'influence entrent en jeu). Il est donc plus aisé de faire référence aux "espèces les plus vulnérables". L. Boutroue : il doit être fait référence à un moment donné aux PNA et autres programmes d'actions dans les fiches action. |
| | Chasse, régulation des espèces | Prélèvements | Limiter les prélèvements par la chasse | | | | | |
| | Chasse, régulation des espèces | Prélèvements | Eviter ou adapter le prélèvement sur le domaine public maritime des espèces identifiées au titre de l'Accord international sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et menacées au niveau européen | Objectif en attente | En attente d'un diagnostic sur la chasse pour permettre de fixer un objectif opérationnel | | | |
| | Apport de nutriments, apport de matière organique | Eutrophisation, disponibilité en oxygène dissous | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité des masses d'eau marines et côtières | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières OU Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | Précision nécessaire sur le facteur d'influence Niveau d'ambition plus élevé (second choix) | Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | | |
| | Rejet de contaminants (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...) | contamination et mortalité des organismes | Limiter les pollutions accidentelles ou chroniques et leurs conséquences dans les zones fonctionnelles | Limiter les pollutions (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...), accidentelles ou chroniques dans les zones fonctionnelles des oiseaux marins | Précision nécessaire sur le facteur d'influence et l'enjeu | | R Boullard : IDEM que plus haut : zone fonctionnelle à définir et localiser pour être en mesure d'y agir Réponse L. Dupéchaud : action préalable d'amélioration des connaissances nécessaire | |
| Apport de déchets | Ingestion, blessure, étranglement par les déchets | Limiter l'arrivée et l'accumulation de déchets dans les zones fonctionnelles | Limiter l'arrivée et l'accumulation de déchets dans les zones fonctionnelles des oiseaux marins | Précision sur l'enjeu | | R Boullard : IDEM que plus haut : zone fonctionnelle à définir et localiser pour être en mesure d'y agir Réponse L. Dupéchaud : action préalable d'amélioration des connaissances nécessaire | | |
| Une restauration et un maintien du bon état écologique des populations d' oiseaux nichant sur le site Natura 2000 | Fréquentation humaine | Perturbation sonore, physique, lumineuse | Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux marins nicheurs au niveau de leurs zones de nidification et d'alimentation | | | | | |
| | Présence d'espèces animales introduites ou domestiques | Dérangement, prédation | Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins | | | | | |

En rouge : proposition de reformulation

Site Natura 2000 "estuaire de la Loire externe" - DOCUMENT DE TRAVAIL

| enjeu (long terme) et objectif à long terme | Facteurs d'influence | Pression | Objectif opérationnel (issus des groupes de travail 2019) | Reformulation de l'objectif opérationnel (proposition OFB) | Justification des modifications (OFB) | Formulation retenue à l'issue du GT (si modification ou choix à faire) | Commentaires reçus avant GT | Commentaires GT |
|---|--|--|---|---|--|--|--|-----------------|
| Une amélioration de l'état de conservation actuel des populations de poissons amphihalins fréquentant l'Estuaire de la Loire externe | Ouvrages, activités et usages maritimes | Perte ou dégradation des habitats fonctionnels | Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHI) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons amphihalins | | | | R Boullard : IDEM que plus haut : zone fonctionnelle à définir et localiser pour être en mesure d'y agir Réponse L. Dupéchaud : action préalable d'amélioration des connaissances nécessaire | |
| | Ouvrages, activités et usages maritimes | Perte ou dégradation des habitats fonctionnels | Maintenir ou restaurer la capacité d'accueil du site pour les poissons amphihalins | | | | | |
| | Exploitation des ressources halieutiques Dérèglements trophiques | Diminution de la ressource alimentaire | Assurer un niveau de ressources alimentaires suffisant pour les poissons amphihalins en limitant la raréfaction des proies | Limiter la raréfaction des proies pour les poissons amphihalins | Rédaction homogène avec les oiseaux et mammifères marins | | R. Boullard : Proposition de retrait du facteur d'influence "exploitation des ressources halieutiques" : A ma connaissance il n'existe aucune pêche qui pourrait entrer en compétition trophique avec les poissons amphihalins..... L. Dupéchaud : ne nécessite pas d'apporter de précision à l'OO mais est utile pour la définition du programme d'actions P. Lapoirie : il y a un besoin de connaissance sur les amphihalins lors de leur vie en mer, y compris leur ressource. L'interrogation sur ce facteur d'influence doit être conservée. A. Chaigne : cette question se posera lors de l'élaboration du programme d'action | |
| | Exploitation des ressources halieutiques | Prélèvements et captures accidentelles | Adapter les prélèvements en aval de la limite de salure des eaux (LSE) d'espèces amphihalines de manière à atteindre ou à maintenir le bon état du stock et réduire les captures accidentelles des espèces amphihalines dont la capacité de renouvellement est compromise | Adapter les prélèvements d'espèces amphihalines de manière à atteindre ou à maintenir le bon état du stock et réduire les captures accidentelles des espèces amphihalines dont la capacité de renouvellement est compromise | La limite de salure des eaux est en amont du site, la précision est donc retirée | | | |
| | Apport de nutriments, apport de matière organique | Eutrophisation, disponibilité en oxygène dissous | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité des masses d'eau marines et côtières | Participer à la limitation de la dégradation de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières OU Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | Précision nécessaire sur le facteur d'influence Niveau d'ambition plus élevé (second choix) | Participer à l'amélioration de la qualité (nutriments, matière organique) des eaux marines et côtières | | |
| | Rejet de contaminants (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...) | contamination par des substances dangereuses | Limiter les pollutions accidentelles ou chroniques et leurs conséquences dans les zones fonctionnelles | Limiter les pollutions (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...), accidentelles ou chroniques dans les zones fonctionnelles des poissons amphihalins | Précision nécessaire sur le facteur d'influence et l'enjeu | | | |
| Une contribution du site Natura 2000 au bon état de conservation des populations de mammifères marins | Exploitation des ressources halieutiques | Blessure ou mortalité par capture accidentelle | Réduire les captures accidentelles de mammifères marins, en particulier des petits cétacés | | | | R. Boullard : Proposition de reformulation : contribuer à la réduction des captures accidentelles de mammifères marins Justification : Je pense qu'il faut rester en accord avec l'objectif long terme correspondant qui semble plus pertinent au vu de l'échelle du site par rapport aux populations de mammifères marins. Cela n'est pas moins ambitieux que les OE du DSF, simplement adapté et plus pertinent à l'échelle du site. Réponse L. Dupéchaud : l'OLT précise bien "contribuer à" car nous n'avons pas de population sédentaire et que l'amélioration de l'état des populations dépasse bien le cadre du site. Cependant, pour contribuer à cela, il faut bien prendre des actions pour réduire les pressions y compris à l'intérieur du site. Hors si l'on change la formulation par "contribuer à", comme cela est le cas dans d'autres OO, cela supposerait que l'on ne considère que les actions à une échelle allant au-delà du site. Avis de conserver la formulation initiale. | |
| | Infrastructures en mer et activités maritimes | Blessure ou mortalité par collision | Réduire les collisions avec les mammifères marins | | | | R Boullard : Proposition de reformulation : contribuer à la réduction des collisions avec les mammifères marins Justification : Idem Réponse : Idem | |
| | Exploitation des ressources halieutiques Dérèglements trophiques | Diminution de la ressource alimentaire | Limiter la raréfaction des proies | Limiter la raréfaction des proies pour les mammifères marins | Précision sur l'enjeu | | R Boullard : Proposition de reformulation : contribuer à limiter la raréfaction des proies pour les mammifères marins Justification : Idem Réponse : Idem | |
| | Rejet de contaminants (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...) | contamination et mortalité des organismes | Limiter les pollutions accidentelles ou chroniques et leurs conséquences dans les zones fonctionnelles | Limiter les pollutions (hydrocarbures, métaux lourds, substances synthétiques, radionucléides...), accidentelles ou chroniques dans les zones fonctionnelles des mammifères marins | Précision nécessaire sur le facteur d'influence et l'enjeu | | R Boullard : Dans la mesure où des zones fonctionnelles des mammifères marins se trouveraient sur le site. RE : zone fonctionnelle à définir et identifier Réponse A. Chaigne : il sera discuté lors de l'élaboration du programme d'actions du besoin d'une action d'amélioration des connaissances | |

En rouge : proposition de reformulation